

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 26 FEVRIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 1/5

Présence des Membres du Bureau :

M. GRENET François, Président.

M. BOUARD Gilles, Président délégué.

Mme VEYSSY Catherine, BLONDY Jonathan, ETHEVE Franck, FOUILLET Laurent, GUAGLIARDI Loreto, LAGARDE Bernard, LEYGE Marc.

Excusés : MM. BASQ Stéphane, JOHNSON Timothée.

Assistent : Christophe FUGERAY, Directeur Général, ML NADAL, Directrice administrative et DGA.

Le Président de la Ligue ouvre la séance à 18 h 30 et remercie les membres présents.

. Retour sur l'audit de surveillance Qualiopi du 16/02/2026 / IR2F

Christophe Fugerey, Directeur général, rappelle que l'agrément Qualiopi, déjà obtenu et renouvelé en 2024 -permettant à l'IR2F d'être reconnu en tant qu'organisme de formation- a une durée de trois ans.

Il informe le Bureau qu'un audit de surveillance s'est tenu dernièrement à Puymoyen.

Sur l'ensemble des items inspectés, aucune réserve n'a été faite, fait assez rare pour être souligné par le contrôleur.

Les membres du Bureau félicitent l'ensemble des salariés de l'IR2F pour la qualité du travail fourni.

. Point sur les intempéries et les compétitions

Marc Leyge informe le Bureau que toutes les rencontres en retard doivent pouvoir être reprogrammées, sans décalage de journée (utilisation de toutes les dates possibles au calendrier).

Il souligne que la Poule B de R1 est la plus impactée par le nombre de matches non joués, puisqu'elle compte 15 équipes. Les trois clubs les plus en retard sont Boé Bon Encontre, Biganos et ASMUR. Ces clubs ne disposent pas de terrain synthétique. Des clubs proches, équipés de cette surface, pourront être sollicités.

La poule A, secteur Nord, enregistre moins de retard.

Pas d'inquiétude à avoir sur les autres poules de championnat.

Toutefois, il est souligné qu'il est impossible de prévoir la situation météorologique des semaines à venir.

Le Président François Grenet, propose que le calendrier général régional de la prochaine saison soit élaboré en concertation avec l'ensemble des districts, tout en étant conscient des spécificités de chaque département.

Jonathan Blondy évoque le traitement des arrêtés municipaux en période de fortes intempéries. Il suggère une modification des RG de la Ligue, qui donnerait plus de souplesse à la commission des compétitions pour inverser les rencontres, samedi compris, dans la mesure où les distances entre clubs le permettraient.

Loreto Guagliardi est réservé quant aux inversions réalisées un samedi, pouvant mettre en difficulté certains clubs.

Selon les conditions météo et les éventuelles alertes déclarées, il préconise la mise en place d'une cellule d'urgence, chargée de prendre les décisions les plus appropriées dans un tel contexte.

Cette saison a été particulièrement marquée par une longue période de pluie, augmentant la difficulté des clubs à recevoir leur adversaire, l'ensemble des clubs n'étant pas équipés de terrain synthétique.

Christophe Fugerey rappelle que les municipalités ayant bénéficié d'un accompagnement financier dans le cadre du FAFA ont signé une convention, les engageant à mettre à disposition leur terrain synthétique auprès de la Ligue, si besoin ponctuel.

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 26 FEVRIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 2/5

. Automaticité de l'appel : le point avant la réunion du Comité du 7 mars

La solution préconisée par le groupe de travail, composé de Catherine Veyssy, Timothée Johnson, Pierre Larrouy, Lucas Biolley, Eric Lestrade est la suivante :

- ⇒ Une automaticité de l'appel en présence de l'appel d'une des parties au litige, seul à même de garantir la liberté de décision, pleine et entière, de la Commission d'appel, sur toutes les décisions disciplinaires de 1^{ère} instance, départementales et régionales.
- ⇒ Sur les décisions disciplinaires départementales qui ressortent en appel de la compétence de la commission régionale et en l'absence de l'appel d'une des parties au litige, il apparaît plus judicieux d'étudier la situation au cas par cas.
- ⇒ Le service juridique pourrait effectuer une première analyse de la régularité de la décision de 1^{ère} instance, puis en collaboration avec Madame la Secrétaire Générale (désignée pour interjeter appel au nom du Comité), analyser l'opportunité de faire appel ou pas.

Les membre du Bureau valident ce principe présenté en séance.

. Assemblée Générale LFNA du samedi 27 juin 2026 en présentiel

Les membres du Bureau s'accordent sur la recherche d'un site central, idéalement situé en Dordogne, afin de tenir cette Assemblée générale. Des visites sont en cours sur ce département.

. Création d'une commission services civiques

Christophe Fugerey rappelle que la LFNA possède un agrément d'intermédiation de près de 500 missions Service Civique chaque saison, à attribuer aux clubs, aux districts ou la Ligue.

Une étude minutieuse de chaque dossier doit être réalisée afin de respecter le cahier des charges de la DRDJS, notamment sur les missions déclarées. L'impact financier du dispositif étant important, il est proposé la création d'une commission spécifique, chargée de l'étude et de la validation des demandes.

Objectifs :

- Sécurisation des process
- Transparence et collégialité des décisions
- Meilleure traçabilité des arbitrages
- Renforcement du pilotage du dispositif
- Amélioration qualitative des missions proposées aux jeunes

Les membres du Bureau valident la création de cette nouvelle commission, sans remettre en cause le très bon travail des administratifs en charge de ce sujet.

Pour donner suite à la récente rencontre avec le nouveau DRAJES, François Grenet informe le Bureau que l'enveloppe service civique attribuée à la Ligue devrait être identique à celle de la saison passée.

Le lancement de la nouvelle campagne Service Civique sera effectif début mai 2026 pour des débuts de contrat en septembre.

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 26 FEVRIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 3/5

Catherine Veyssy précise qu'un appel à candidatures sera donc mis en place dès validation du Comité de direction du 7 mars, afin de composer cette commission. Une attention particulière sera portée sur le choix de membres qui devront être sensibilisés sur ce sujet.

Loreto Guagliardi et Jonathan Blondy insistent sur la composition de ladite commission, notamment sur la compétence et la connaissance obligatoire de cette commission, tout comme son périmètre de missions.

Le Règlement intérieur de la Ligue devra être mis à jour afin que cette commission y soit intégrée et validée par les clubs lors de la prochain Assemblée Générale.

. Travaux du groupe chargé d'une étude sur le foncier et le bâti de la LFNA

Une réunion est programmée la semaine prochaine pour avancer sur le dossier administratif (reprise de contact avec l'architecte, le bureau d'étude etc.).

Les membres du groupe de travail seront sollicités dès que cela sera nécessaire.

A la demande de Loreto Guagliardi, il est précisé que les travaux du programme sont clos à ce jour.

. Rôle et Missions du bureau en application des statuts de la LFNA

Jonathan Blondy s'interroge sur le rôle des membres du Bureau. Il souhaiterait que cet organe soit le plus souvent décisionnaire. Selon lui, les attributions du Bureau doivent être mieux respectées.

. Modalités de bienveillance sur la convocation de président de district devant un organe disciplinaire

Le Président du District Dordogne, ayant été convoqué récemment en CR de Discipline, regrette le contenu succinct de la convocation. Des précisions sur le motif auraient été appréciées afin de lever le doute sur son implication dans le dossier en question. Être convoqué en tant que témoin diffère d'une réelle convocation en discipline.

. Projet d'expérimentation autour de l'arbitrage des jeunes

Jonathan Blondy présente en réunion un projet visant à permettre aux jeunes de s'initier à l'arbitrage avant l'âge requis de 13 ans. Il souhaiterait que la FIA puisse être adaptée et assouplie, permettant ainsi aux jeunes de passer l'examen officiel dès l'âge de 13 ans atteint. Auparavant, ils découvriraient la fonction en pratiquant sur des plateaux U11 notamment, sans prise en compte au statut de l'arbitrage.

Jonathan Blondy rappelle les désaccords avec le président de la CRA sur ce sujet. Il rappelle également que la décision d'application n'est pas du ressort de la CRA, mais du Comité de direction, via l'IR2F.

Le Président tient à préciser que la C.R. Arbitrage, non hostile à ce projet, tient avant tout à rester dans le cadre des dispositions du Statut de l'Arbitrage.

En attendant de connaître les possibilités d'adaptation de la FIA, organisée ce jour par l'IR2F, tout en respectant le Statut de l'Arbitrage, François Grenet propose qu'une présentation de ce projet soit faite au prochain Comité de direction.

. Projet féminin et vœu de fin de saison

Le Président du district Dordogne Périgord souhaiterait que le nombre de joueuses autorisées à participer en championnat régional seniors soit adapté à la pratique départementale.

Il rappelle que la réglementation fédérale prévoit en foot à 11, 3 joueuses U16 et 3 joueuses U17. Les Ligues, pour l'ensemble de leur territoire, peuvent être plus restrictives. Dans ce cadre, la LFNA a opté pour 1 joueuse U16 et 2

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 26 FEVRIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 4/5

joueuses U17. Sur le département de la Dordogne, il est très difficile de former des équipes à 11 dans ces conditions. Dans ce cadre, le développement du football féminin à 11 est freiné. Jonathan Blondy souhaiterait un assouplissement de cette règle, sur les compétitions départementales de son district en particulier.

. Préparation ordre du jour du Comité du samedi 7 mars 2026 à Puymoyen

Le Présdient présente les sujets portés à l'ordre du jour du prochain comité :

- Sportif :

Présentation du plan de développement de la pratique féminine jeune
Point sur les travaux du groupe de travail Projet Sportif
Point sur la situation des Sections Sportives

- Juridique :

Automaticité des appels – travaux du groupe de travail
Un dossier de signalement

- Commissions régionales :

Démissions
Nominations de membres CR des Mutations et Promotion Animation
Création d'une CR Services Civiques

. Tournée des clubs / LFNA dans les districts – les dates

Le Président présente le calendrier prévisionnel des rencontres avec les clubs sur les départements, organisées par la LFNA (ces dates sont interchangeable, mais non modifiables).

Chaque président de district sera bien évidemment invité sur son territoire ; il sera sollicité pour le choix du site de la réunion (club support éventuel).

L'ordre du jour sera prochainement communiqué.

<u>Avril 2026</u> :	. Mercredi 22 avril dans la Creuse . Vendredi 24 avril en Corrèze . Lundi 27 avril dans le Lot-et-Garonne
<u>Mai 2026</u> :	. Lundi 11 mai dans la Vienne . Mercredi 13 mai dans les Deux-Sèvres . Mercredi 20 mai en Charente Maritime . Vendredi 22 mai en Charente . Mercredi 27 mai en Haute-Vienne
<u>Juin 2026</u> :	. Mercredi 03 juin dans les Landes . Mardi 09 juin en Gironde . Vendredi 12 juin en Dordogne . Mercredi 17 juin dans les Pyrénées-Atlantiques

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 26 FEVRIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 5/5

. Divers

Jonathan Blondy souhaite connaître les missions officielles de David Wailliez, ce dernier ayant sollicité le responsable du Pôle arbitrage au sujet des FIA.

François Grenet précise que David Wailliez s'est rapproché de la Section Promotion Recrutement et fidélisation de la CRA, pilotée par Brice Collonnaz.

Christophe Fugerey rappelle que les FIA relèvent toujours de l'IR2F ; un nouveau protocole a justement été présenté et proposé par l'IR2F pour recadrer leur organisation.

Fin de séance à 20 h 05

Chaque président

Le Président de la LFNA,
François GRENET



La Secrétaire Générale,
Catherine VEYSSY

